

[Cliquer ici](#) pour revenir sur le site [Diaconat.catholique](http://Diaconat.catholique)

LE DIACONAT :  
MINISTÈRE DE COMMUNION  
ET DE MISSION

Mgr COFFY<sup>1</sup>

COMITE NATIONAL DU DIACONAT

---

<sup>1</sup> Archevêque d'Albi

## TABLE DES MATIERES

<b>1. QUELQUES CONSTATS.....</b>	<b>1</b>
1.1. CONSTAT HISTORIQUE .....	1
1.2. LE DIACONAT ET LES BESOINS DE L'EGLISE ET DU MONDE.....	2
1.3. LA DIFFICULTE ACTUELLE POUR LE DIACRE DE SE SITUER. ....	3
<b>2. LE DIACONAT, MINISTÈRE ORDONNÉ POUR UN SERVICE DANS L'ÉGLISE.....</b>	<b>3</b>
2.1. LE DIACONAT, MINISTERE ORDONNE.....	3
2.2. LE DIACONAT, SERVICE .....	5
2.2.1. <i>La fonction diaconale</i> .....	6
2.2.2. <i>Le diaconat : un ordre qui se définit par le service.</i> .....	6
2.2.3. <i>La diaconie de l'Église est toujours évangélisation</i> .....	7
2.2.4. <i>Le ministère diaconal doit attirer notre attention sur le mal profond de l'homme</i> .....	8

Texte

## LE DIACONAT PERMANENT

On a beaucoup écrit au cours de ces dernières années sur le diaconat permanent. L'ensemble de ces articles sur le sujet se répètent et je vais à mon tour, répéter ce que d'autres ont dit.

L'expérience du diaconat permanent est encore très limitée et dans le temps et quant au nombre. Il faut attendre une expérience plus longue pour qu'elle devienne source d'une réflexion plus approfondie. Vous êtes la première génération de diacres permanents. Vous êtes les pionniers : ceux qui ouvrent des voies nouvelles. Ne vous étonnez pas si vous ne parvenez pas à vous situer toujours très bien. Les chrétiens n'ont pas encore prêté une grande attention à ce ministère qui est restauré au moment où le presbytérat connaît une crise et où l'ensemble du peuple chrétien est appelé à prendre des responsabilités. Ils ne comprennent pas encore pourquoi il y a des diacres.

Parce que vous êtes un recommencement, vous tenez une place très grande. Il faut vos essais, vos recherches, vos découvertes, vos expériences, il faut même vos erreurs (qui sont aussi les nôtres) et vos épreuves pour que d'autres s'appuient sur vous et aillent plus loin.

Je vous propose une réflexion en m'inspirant de celle des autres, pour vous aider à approfondir le sens de votre ministère. Je la fais en deux temps.

1°) D'abord, j'énonce trois constats

- l'un historique
- le 2e plus théologique
- le 3e plutôt "sociologique".

2°) Dans un deuxième temps, je vous inviterai à méditer sur le Diaconat

- comme ministère
- comme ministère ordonné
- comme service.

## 1. QUELQUES CONSTATS

Ces constats, vous les connaissez, vous les avez entendus maintes fois sans doute. Il est bon cependant de nous les redire.

### 1.1. CONSTAT HISTORIQUE

Ce constat est fait par le Père COLSON (cf. Vocation n°247 - juillet 1969 - page 375). Le diaconat naît et se développe durant les trois premiers siècles, c'est-à-dire quand l'Église s'affronte au monde païen et qu'elle s'efforce de le convertir. Le diacre est alors le ministre ordonné qui assure le service des pauvres : il révèle que l'Église est un mystère de communion qui doit se manifester visiblement par le partage fraternel des biens. Mais comme dans l'Église toutes les activités sont finalisées par l'Évangélisation, le diaconat est un ministère de l'évangélisation. Le lien est étroit entre l'annonce de l'Évangile et la communion fraternelle à manifester par le partage des biens. Ce partage révèle la Bonne Nouvelle de Dieu qui veut rassembler les hommes. Ce ministère diaconal change de sens au

IVe siècle avec la paix constantinienne et le diacre devient le représentant du Pape ou de l'Évêque. En période de chrétienté le diaconat ne survit plus que comme une étape vers le ministère sacerdotal.

Ce sont là les trois grands stades de l'évolution du diaconat. Cette évolution n'est pas sans signification pour nous. Sa restauration nous laisse une grande marge dans la manière de le situer. Il y a eu, dans l'histoire, un diaconat aux fonctions diverses.

Il renaît quand l'Église découvre qu'elle doit être missionnaire, là même où elle était solidement implantée : il renaît quand prend fin la chrétienté. Il renaît quand cette situation nouvelle de l'Église lui fait prendre conscience qu'elle ne peut assurer sa mission qu'en étant pauvre et servante. Il faut situer ici le renversement opéré par le Concile. Il serait intéressant de voir combien souvent VATICAN II emploie le mot "service" pour qualifier l'Église, les ministres et tout le peuple chrétien. Toute l'Église est servante de son Seigneur pour le service des hommes. Cette intuition fondamentale, on éprouve le besoin de la manifester dans un ministère. La restauration du diaconat me paraît liée à l'évolution de l'ecclésiologie.

On pourrait ajouter que le diaconat renaît quand l'homme prend conscience d'un mal profond qui l'affecte dans l'intime de son cœur. Il souffre sans doute moins qu'autrefois des épidémies, des famines et des fléaux... Il souffre sans doute moins qu'autrefois dans son corps. Mais d'autres maladies apparaissent telles que la solitude et l'ennui et plus encore le sentiment d'être un étranger dans un monde qui n'a plus de cohérence parce qu'il n'a plus de sens dernier. Notre société qui a développé ses moyens n'a plus de fin et l'univers n'est plus qu'un chantier qu'on exploite : il n'est plus que le monde de l'homme. La restauration du diaconat est liée à l'évolution du monde. Il se pourrait qu'il exprime de la part de l'Église un souci de guérir de nouvelles plaies qui font souffrir l'homme.

## 1.2. LE DIACONAT ET LES BESOINS DE L'EGLISE ET DU MONDE

Cela m'amène à un deuxième constat : le diaconat naît de besoins actuels et il se veut réponse à ces besoins.

Mais il faut nous entendre sur ces besoins. Le diaconat ne renaît pas aujourd'hui de besoins qui seraient exprimés par des chrétiens. Dans le domaine du service, de l'Évangélisation, on ne voit pas toujours très clairement ce que feraient les diacres que ne font pas les laïcs. Il ne s'agit donc pas de besoins précis et exprimés. Il s'agit du besoin qu'a l'Église d'un ministère pour mieux assurer sa mission dans la situation actuelle. Il s'agit du besoin qu'a l'Église d'un ministère pour mieux signifier son mystère de communion et de mission. Nous sommes là devant l'application concrète d'un principe général : quand nous parlons de besoins, nous pensons d'abord aux besoins des hommes, fort divers et n'exprimant pas nécessairement la vérité de l'homme. Pensons d'abord aux besoins de l'Église qui doit assurer sa mission dans une situation historique donnée.

C'est donc la situation nouvelle de l'Église dans le monde de ce temps qui est à l'occasion de la reprise du diaconat permanent. Quand, au Concile (Lumen Gentium n°29), les Évêques décident que "le diaconat pourra, dans le futur, être rétabli en tant que degré propre et permanent de la hiérarchie", ils répondent à des demandes qui ont été formulées, mais ils ne pensent pas répondre à des besoins urgents. Ils affirment simplement que les fonctions diaconales sont extrêmement nécessaires à la vie de l'Église pour le monde d'aujourd'hui.

Dans le "Motu Proprio" qui présente la restauration du diaconat permanent, PAUL VI reconnaît "que dans les pays de mission surtout, de nombreuses fonctions diaconales sont communément confiées à des laïcs". Mais il ajoute : "cependant il est utile que des hommes qui accomplissent un ministère vraiment diaconal soient fortifiés par l'imposition des mains transmise depuis les Apôtres, et

plus étroitement unis à l'autel pour qu'ils s'acquittent plus efficacement de leur ministère par la grâce sacramentelle du diaconat. (Préambule de "Sacrum diaconatus ordinem"). C'est du mystère de l'Église que part PAUL VI pour justifier la restauration du diaconat. Mais du mystère de l'Église qui assure sa mission aujourd'hui dans le monde d'aujourd'hui. On pourrait ajouter : du mystère eucharistique qui est source et sommet de toute vie chrétienne et de toute vie apostolique. Ce serait un contresens fait sur l'Eucharistie plus que sur le diaconat que de ne pas saisir son ministère et à l'autel et dans la mission.

Tout ministère dans l'Église répond à la nécessité impérieuse de l'Église de se "dilater" pour reprendre une expression patristique qui dit en un seul mot la vie et la mission de l'Église. En d'autres termes, l'existence d'un ministère ne repose pas sur une demande des hommes, mais sur une exigence vitale pour l'Église. C'est dans un deuxième temps que l'exercice concret de ce ministère sera, en partie, conditionné par la situation des hommes et leurs besoins.

### **1.3. LA DIFFICULTE ACTUELLE POUR LE DIACRE DE SE SITUER.**

Ce troisième constat est dans le prolongement de celui que je viens d'exprimer. En fait, du moins en France, le diacre paraît coincé entre les laïcs et les prêtres.

D'une part, on ne voit pas pourquoi ordonner des diacres puisque les fonctions diaconales peuvent, pour la plupart, être assurées par des laïcs. On ne peut s'appuyer sur les besoins des chrétiens pour justifier le diaconat. Ni le peuple chrétien ni les militants ne paraissent avoir besoin de diacres. Dans la mesure où on parle de la responsabilité des laïcs dans l'Église, dans la mesure où on multiplie les ministères, on relativise l'importance du diaconat.

D'autre part, on risque, dans la pénurie actuelle des prêtres - et qui va aller en croissant - d'ordonner des diacres pour remplacer des prêtres. On fait alors reposer la restauration du diaconat sur un besoin de prêtres, non de diacres. Une telle opération est préjudiciable et pour le prêtre et plus encore pour le diacre dont on fait un sous-prêtre.

Ce sont là quelques constats qui se situent à des plans différents, mais qui finalement se rejoignent. Déjà ils orientent notre recherche : le diaconat, comme toute institution dans l'Église, se définit certes par des choses à faire, mais aussi et d'abord par sa signification. La restauration du diaconat nous dit quelque chose du mystère de l'Église dans sa réalisation historique actuelle, face à une mission qu'elle doit assurer et dont la détermination concrète est en partie conditionnée par la situation actuelle de la société.

## **2. LE DIACONAT, MINISTÈRE ORDONNÉ POUR UN SERVICE DANS L'ÉGLISE**

### **2.1. LE DIACONAT, MINISTÈRE ORDONNÉ**

Le diaconat est un ministère ordonné. Mon intention n'est pas de redire ce qu'est un ministère ni d'entrer dans le spécifique de chaque ministère, mais de redire pourquoi, il y a des ministères dans l'Église. L'Église a des ministères parce qu'elle est un mystère, au sens paulinien et patristique du terme. Le "MISTÈRE" est l'action salutaire que Dieu accomplit dans le monde, pour les hommes, avec les hommes, par les hommes. Le Mystère est objet de Révélation et la Révélation par Dieu de son mystère est à la fois acte et parole. La notion est proche de celle du Sacrement. Nous disons la même chose quand nous affirmons que l'Église est Sacrement de Salut que Dieu réalise en

## Comité National du Diaconat

Le diaconat : ministère de communion et de mission

Jésus-Christ par l'Esprit-Saint. Cette réalité sociologique qu'on appelle ÉGLISE est le signe efficace du Salut de Dieu : elle le signifie en le réalisant.

L'entrée dans le mystère n'est pas œuvre de l'homme : le mystère est révélé par Dieu : il est donné. Sa connaissance n'est pas au terme d'un effort de l'intelligence humaine, mais soumission à la Révélation. Le mystère s'accueille et l'attitude fondamentale de l'homme qui l'accueille se nomme la foi qui, selon Saint Paul, est une obéissance.

L'Église est un mystère de communion, c'est-à-dire un acte de Dieu rassemblant les hommes en son Fils Jésus-Christ par la puissance de l'Esprit Saint. Elle est un mystère de mission, c'est-à-dire un acte de Dieu par lequel il convoque tous les hommes à former le Corps du Christ animé par l'Esprit. Communion et mission sont les deux versants d'une même réalité ; communion et mission sont articulées entre elles et trouvent leur source et leur expression privilégiée dans l'Eucharistie.

Parce que l'Église est un mystère, elle a des ministères c'est-à-dire des services pour la réalisation de sa communion et de sa mission, ou en un mot de sa dilatation. Les ministères sont donc des activités accomplies au nom du Seigneur et des activités en lesquelles l'Esprit Saint lui-même agit.

Dans l'Église, le ministère signifie que l'Église est une œuvre de Dieu. Il repose sur le fait que le Salut est une grâce et non pas le résultat d'une œuvre humaine. En d'autres termes encore, le ministère signifie que Dieu a l'initiative du salut des hommes et qu'il est l'auteur du salut de son commencement à son achèvement à la Fin des Temps.

Trois ministères sont conférés par un sacrement : l'épiscopat, le presbytérat et le diaconat. Les autres sont institués, c'est-à-dire qu'ils sont une mission conférée par le ministère ordonné, de sorte que finalement tout repose sur le "SACREMENT". Cela encore n'est pas sans signification : le ministre n'est pas constitué tel par le droit comme l'est un chef politique, moins encore par la force. L'Église n'est ni une monarchie, ni une démocratie. Le ministre n'est pas institué tel en raison de sa science encore qu'elle lui soit nécessaire, mais par un acte de l'Église (sacrement ou institution) et par son entrée dans un ordre. Le ministère existe, non par un acte de la communauté, qui se doterait de services dont elle a besoin, mais par un acte de Dieu qui veut la croissance de son Église. Le ministère est un charisme, une œuvre de l'Esprit Saint. On a parlé dans la mise en commun des carrefours des éléments de la vocation au diaconat : interpellation de la communauté, désir personnel, appel de l'Évêque. Il est clair qu'on ne peut mettre l'appel de l'Évêque sur le même plan que les autres éléments, car c'est l'appel de l'Évêque qui est constitutif du ministère du diacre. Cela encore signifie que le diaconat avant d'être "un faire" est un "recevoir", on reçoit le diaconat qui est un don de Dieu non pour la personne, mais pour la croissance du Corps du Christ.

Le diaconat est un ministère ordonné. L'Église en a besoin pour signifier son mystère. On verra, dans un instant, ce qu'il signifie efficacement de ce mystère. Pour l'instant, retenons ce point : avant toute détermination, le diaconat est un ministère ordonné. Il n'entre donc pas en concurrence avec les services que peuvent assurer les laïcs. Il existe avec les autres ministères pour signifier, et le signifier efficacement, que l'Église est une œuvre de Dieu. Rappel qui n'est pas inutile en ce temps où l'expression "construire l'Église" connaît une certaine fortune. Une telle expression n'est acceptable que si on en précise le contenu. "Moi, j'ai planté, dit St. Paul, Apollos a arrosé, mais c'est Dieu qui faisait croître. Aussi celui qui plante n'est rien, celui qui arrose n'est rien, Dieu seul compte, Lui fait croître" (I Cor 3,7).

## Remarque :

Il semble que, dans la discussion d'hier soir, on ait confondu sainteté du ministre et sa fonction. Par le baptême, tout chrétien est appelé à la sainteté et un petit enfant peut, devant Dieu, être aussi grand que le Pape. Mais les fonctions du ministre ordonné ne sont pas à mettre sur le même plan que celles du baptisé. Entre le sacerdoce des baptisés d'une part, et le ministère sacerdotal et diaconal d'autre part, il n'y a pas une différence de degré qui ferait que l'un est plus grand que l'autre. Il y a une différence de nature : Le ministère sacerdotal et le ministère diaconal sont au service du sacerdoce des baptisés. Le ministère sacerdotal, en particulier, existe pour que les baptisés et confirmés puissent vivre leur baptême et leur confirmation, pour qu'ils puissent participer au mystère pascal du Christ (par les sacrements en particulier) et pour qu'ils puissent être témoins de l'Évangile. Le ministère diaconal existe pour que les chrétiens baptisés et confirmés vivent, en serviteurs de leurs frères, leur mission de baptisés et de confirmés.

Quant à la militance, elle est autre chose : elle est une forme particulière que revêt, en raison de circonstances données, la vie apostolique dans un mouvement. Le contenu de la militance dans l'Église se ressent, pour une part, du modèle sociologique du militant politique ou syndical.

S'il fallait dégager la spiritualité qui découle du ministère diaconal, je renverrai encore à St.Paul : "Qu'on nous considère comme des serviteurs du Christ et des intendants des mystères de Dieu".(1 Cor 4,1). Le ministre ne s'instaure pas lui-même ministre, il est appelé par Dieu en Église et par l'Église. Il n'accomplit pas son œuvre, mais celle du Seigneur. Il est envoyé et ne peut accomplir son ministère qu'en demeurant branché sur Celui qui l'envoie. Il n'accomplit pas une œuvre personnelle, mais manifeste et accomplit la ministérialité et la sacramentalité de l'Église dans un ensemble de services précis.

"Ce qu'on demande en fin de compte à des intendants, dit encore Saint Paul, c'est de se montrer fidèles". (idem verset 2). Fidèle à Celui qui l'envoie. La fidélité ici, c'est concrètement l'enracinement dans l'Église, mystère de communion et de mission ; l'enracinement dans l'Église, Sacrement du Salut.

L'enracinement dans un "milieu de vie" (question d'hier soir) me paraît une condition importante aujourd'hui pour bien exercer le diaconat, mais il n'entre pas dans la définition du ministère diaconal. Dans certains pays de mission, les diacres sont des itinérants).

## 2.2. LE DIACONAT, SERVICE

Le ministère, et plus particulièrement le ministère ordonné, existe parce que l'Église est un mystère : une œuvre que Dieu accomplit pour le salut des hommes, par des hommes. Il existe parce que le salut est un don de Dieu qui s'accueille dans la foi et non une œuvre humaine. Grégoire de Nazianze, fuyant le sacerdoce reçu, reconnaît qu'il n'y aurait plus d'Église si tout le monde faisait comme lui (O.R. II/4...) "sans ministère et sans chef, l'Église n'atteint pas sa plénitude. Sans ministre pas de mystère (eucharistique) et voici le peuple chrétien pataugeant dans le même mal que jadis les juifs sans roi ni chef, ni sacerdoce, ni sacrifice". C'est donc la réalité même du Corps Mystique qui justifie en dernier ressort le ministère" (cf. Ministère sacerdotal. Dossier Lyon : Fac-Catho 70). Le ministère tient donc à la nature de l'Église qui est de structure sacramentelle. Il tient au statut de la justification qui repose sur la foi non sur les œuvres.

Il reste que cette signification n'est pas purement abstraite, elle a des supports, elle se manifeste dans des tâches, des services précis. Et j'en viens à la détermination du ministère diaconal.

### Deux remarques préalables :

1. Nous ne devons pas considérer le service diaconal en lui-même et pour lui-même, mais dans la trilogie : épiscopat, presbytérat, diaconat. Dans l'Église, il y a des Évêques, des prêtres et des diacres. Il faut prendre ces trois ministères ensemble et les considérer comme un tout signifiant efficacement le mystère ecclésial. Le concept de complémentarité souvent employé ne rend pas compte parfaitement du rapport de ces services différents, car c'est toujours le même mystère qui est signifié et réalisé. Si le diacre est serviteur, le prêtre et l'Évêque le sont aussi. Le diacre n'est pas serviteur en lieu et place des autres. Il l'est pour que tous les autres le soient, bien que de façon différente.

2. Le diacre n'est pas l'auxiliaire du prêtre, il est, comme le prêtre, un coopérateur de l'Évêque. "Les Évêques ont reçu, pour l'exercer avec l'aide des prêtres et des diacres, le ministère de la communauté" (L.G.N°20). Nous avons sur ce point quelques difficultés, car longtemps le diaconat n'a été qu'une étape vers le sacerdoce et son rôle se réduisait à assister le prêtre à la messe. Nous aurions tendance à transférer cette situation sur le diacre permanent et à en faire un second du prêtre, un auxiliaire.

## 2.2.1. La fonction diaconale

Ces remarques faites, essayons de préciser la fonction diaconale. Mon propos n'est pas de faire une énumération des tâches qui seraient à confier aux diacres. L'histoire du diaconat dans l'Église primitive révèle qu'elles ont été nombreuses et variées. Il semble même qu'à cette époque on ne justifiait pas le diaconat par des tâches précises qui auraient été toujours les mêmes. Pour "la Tradition Apostolique" le diacre est ordonné "in ministerio episcopi" : il remplit des offices et indique à l'Évêque ce qui est nécessaire, par exemple qui est malade dans la communauté. Pour les Sacramentaires léonien et gélasien (8<sup>e</sup> siècle), le diacre est surtout celui qui assure un service dans le sanctuaire (Cf.dossier Lyon 70 pages 66-67). On sait aussi que les diacres romains ont été envoyés par le Pape auprès de l'empereur ou auprès de tel ou tel grand personnage. Ils assuraient une fonction d'envoyés, de nonces. Ils assuraient donc des services demandés par l'Évêque.

Il semble qu'aujourd'hui, nous manquions un peu de souplesse. Nous redoutons d'une part qu'il soit uniquement un ministre du culte, d'autre part qu'il ne soit qu'un militant parmi d'autres. Nous voyons affleurer ici les difficultés que nous avons en France d'articuler "communion et mission" et nous nous demandons si le diacre doit assurer des tâches intra-ecclésiales ou extra-ecclésiales. On le sait, la distinction n'a pas de sens. Par ailleurs, la communion est pour la mission et elle est missionnaire parce que témoignage ; la mission s'enracine dans le mystère de communion sinon elle n'est qu'une technique ou de la propagande.

Pour situer le ministère du diacre, il faut me semble-t-il, dans un premier temps, dire la signification de ce ministère dans l'Église pour le monde, et dans un deuxième temps, voir quelle peut être aujourd'hui la diaconie de l'Église.

## 2.2.2. Le diaconat : un ordre qui se définit par le service.

Je n'insiste pas sur le premier temps : il vous est familier. Le diaconat, comme ministère ordonné signifie que tout ministère dans l'Église est un service, celui du Pape, des Évêques, des prêtres, celui des ministères institués, comme de toutes les tâches accomplies par les laïcs dans l'Église. Il signifie que tout pouvoir dans l'Église est un service. Et il faut citer ici la parole du Christ : "Je ne suis pas venu pour être servi, mais pour servir", et encore la recommandation qu'il fait à ses Apôtres "que le plus grand parmi vous prenne la place du plus jeune, et celui qui commande la place de celui qui sert". (Luc 22,26 ; cf.Mc 10, 42-45). Il y a dans l'Église un ministère ordonné qui est signe efficace de la diaconie du Christ, Serviteur de Dieu pour le service des hommes et qui met toute l'Église et

chaque chrétien quel qu'il soit en état de service. L'Église restaure le diaconat au moment même où elle met l'accent sur le service. Le rapprochement de ces deux événements que j'ai déjà évoqué est à souligner. Par son existence même, la fonction diaconale est révélation de l'Église comme diaconie et appel adressé à tous les chrétiens à vivre la diaconie du Christ.

Peut-être faudrait-il préciser le contenu du mot "serviteur". Notre temps, en effet, fait grand cas de la dialectique du maître et de l'esclave et interprète les rapports humains en termes de pouvoirs. Le terme de serviteur connote celui de maître et le binôme "fonctionne" dans une aire culturelle qui pense les relations dans la dialectique du maître et de l'esclave. Cela fausse la notion biblique de service et de serviteur. Par ailleurs, être au service de ses frères, ce n'est pas faire ce qu'ils désirent et souhaitent. Leurs vœux ne sont pas critères de vérité. Aussi vaut-il mieux dire que nous sommes serviteurs du Seigneur pour le service des hommes. L'Église est d'abord servante de son Seigneur et elle se met au service des hommes pour leur transmettre la Révélation du mystère du Salut en Jésus-Christ. Si les ministres sont serviteurs de leurs frères chrétiens, ce n'est pas dire que les chrétiens sont maîtres. Le maître, c'est le Seigneur, et il est le Seigneur de tous, du Pape comme de tout baptisé. La confession de foi est confession de la seigneurie du Christ. De plus, tout chrétien est au service du frère à évangéliser.

Pour le diacre, cette signification est source de vie spirituelle. Il n'est pas serviteur à la place des autres et les autres chrétiens ne sont pas serviteurs par procuration, en demandant à d'autres de l'être en leur lieu et place. Il est membre d'un ordre qui se définit par le service, par la diaconie qui est une dimension du mystère de l'Église. Il est donc, dans l'Église, comme un rappel et comme un appel adressé à tout baptisé à être serviteur. Il n'est appel au service qu'étant lui-même serviteur. La spiritualité du diacre est une imitation du Christ, Serviteur de Dieu et de ses frères. Elle est dominée par ce souci d'être, dans l'Église, signe du service humble et pauvre à l'exemple du Seigneur venu non pour être servi mais pour servir.

### **2.2.3. La diaconie de l'Église est toujours évangélisation**

Dans un deuxième temps, précisons ce service, cette diaconie, en tenant compte de la situation présente.

Il s'agit, en effet, de rechercher où et comment l'Église aujourd'hui doit exercer sa diaconie. Bien des pistes sont ouvertes qui vont des œuvres caritatives ponctuelles à l'engagement politique pour la libération des hommes et des peuples. Mais il faut dire que nous sommes gênés dans ce travail parce que nous sentons que nous glissons facilement vers l'œuvre humanitaire qui situe l'Église en concurrence avec les autres organismes humanitaires et les mouvements de libération. Cette gêne et ce malaise apparaissent quand il s'agit de dire quelles sont les tâches du diacre. Il n'est pas d'abord un homme du culte, pensent certains, et il faut qu'il soit profondément engagé. Il doit se consacrer à des tâches d'évangélisation pensent d'autres. Une troisième ligne serait celle de la direction et de l'animation des œuvres caritatives en référence au service des tables.

Il n'est pas inutile de nous rappeler que le diaconat est un ministère ordonné qui s'enracine dans le mystère de l'Église. Il se pourrait que la restauration de ce ministère nous aide à sortir de la juxtaposition évangélisation et ce que, pour faire court, j'appelle libération. Mais il faudrait, bien sûr, commencer par sortir de l'alternative : les tâches du diacre sont-elles plutôt "caritatives" (service des pauvres, des malades, engagement dans un travail de libération des hommes) ou plutôt "évangéliques": catéchèse, préparation aux sacrements, etc...? Suivant les besoins du moment, l'accent sera mis sur l'une ou l'autre de ces deux séries de tâches. Mais les deux sont inséparables. Le Christ annonce la Royaume en guérissant, en remettant les péchés, en révélant l'amour du Père. C'est

tout cela qui constitue l'annonce de l'Évangile. C'est en tout cela que consiste sa Prédication du Royaume : prédication qui est Parole et action et qui s'adresse à tout l'homme pour le mettre debout et en relation avec son Père

Il n'y a pas une diaconie dans l'Église qui ne serait pas une évangélisation ou qui ne viserait pas l'évangélisation. Il n'y a pas un diaconat dont le but serait des tâches matérielles et accessoirement des tâches évangéliques. La prière d'ordination du diacre que proclame l'Évêque fait une allusion claire à l'institution des sept pour le service des tables et, sitôt après, l'Évêque lui remet le livre des Évangiles, en lui disant : "Recevez l'Évangile que vous avez la mission d'annoncer". La diaconie de l'Église est toujours l'évangélisation.

## **2.2.4. Le ministère diaconal doit attirer notre attention sur le mal profond de l'homme**

On peut préciser cette diaconie en tenant compte, non plus de la situation de l'Église et des questions qui se posent à elle aujourd'hui, mais en tenant compte de l'homme. En 1965, Harvey COX, dans la Cité Séculière, écrivait un chapitre intitulé : "La fonction diaconale de l'Église : guérir les plaies de la Cité". Quinze ans après, on peut reprendre ce chapitre et lui donner un titre plus général : "La fonction diaconale de l'Église : guérir les plaies que notre civilisation avancée inflige à l'homme".

Il serait trop long de dresser la liste de tous ceux atteints par notre société qui a démesurément multiplié ses moyens et qui n'a plus de fin. Il y a ceux qui sont possédés par l'avoir qu'ils croient posséder, mais qui les possède ; ceux qui constituent le quart-monde, tous les exclus et les marginaux. Il y a les malades qui entrent dans le monde de la santé, c'est-à-dire un monde qui considère l'homme sous son aspect purement biologique et où la maladie ni la mort n'ont de sens. Il y a tous ceux qui sont solitaires au milieu de la foule. Dans notre pays, on ne meurt plus de la peste et pratiquement pas de la famine, mais on agonise parce que l'existence n'a pas de sens et que l'homme n'a plus d'espérance.

Il est un mal plus profond encore qui affecte l'homme : ce qu'on pourrait appeler son "éclatement". Il vit dans une société qui est traversée par des courants idéologiques qui s'affrontent. Il est dans une Église affectée par des courants divers. A ces courants s'en ajoutent d'autres plus spécifiquement chrétiens : la division face aux réformes de Vatican II, la division créée par toutes les recherches et toutes les questions débattues aujourd'hui concernant la foi. Il n'a pas de lieu pour se réconcilier avec lui-même et se construire car, dans sa vie privée, il est appelé à prendre des décisions sans points de références clairs et précis (on fait appel à sa conscience). Il n'a plus de territoire propre car, par la télévision, on vient chez lui, et s'il habite un grand immeuble, il est sous le regard de l'autre. N'y a-t-il pas là un service à lui rendre en l'aidant à se réconcilier avec lui-même ? Je ne sais de quelle manière concrète, mais il y a certainement une recherche à faire de ce côté. Ce qui est certain, c'est que ce ministère spécifique sera toujours une évangélisation et trouvera toujours sa source dans l'Eucharistie et conduira toujours à l'Eucharistie. Car si l'Église doit assurer cette diaconie : guérir les plaies de l'homme moderne, ce ne peut être qu'en révélant à l'homme l'amour de Dieu.

Je ne conclus pas qu'en ce domaine les diacres ont des tâches claires et précises. Je ne conclus pas qu'ils sont seuls chargés de guérir l'homme, tous y sont conviés. Je pense qu'il y a dans l'Église une fonction diaconale qui est un ministère et que l'existence de ce ministère doit attirer notre attention sur ce mal profond de l'homme. Le fait que le diaconat soit un ministère est révélateur du remède original que l'Église doit proposer : redonner à l'homme, non pas seulement l'espoir, mais l'espérance qui donne sens à l'existence et par là lui donne de retrouver l'unité de son être. Aussi bien, la tâche du

## *Comité National du Diaconat*

Le diaconat : ministère de communion et de mission

diacre quelle que soit sa détermination concrète est toujours un ministère d'évangélisation qui s'enracine dans l'Eucharistie.

Faut-il définir et préciser davantage les tâches à accomplir ? Personnellement, je ne le pense pas : ces tâches dépendent des situations dans lesquelles le diacre est inséré et des engagements qu'il a pris. Je plaide, et c'est ma conclusion, pour la souplesse, mais qu'on n'oublie jamais que c'est un ministère et non un état de vie, un ministère ordonné qui, pour sa part et au sein des autres ministères, signifie efficacement le mystère de l'Église qui est mystère de communion et de mission.

Robert COFFY

Archevêque d'ALBI

LA MISSION DE L'ÉGLISE EST DE TÉMOIGNER DE LA PASSION ET DE LA PATIENCE DE DIEU. DES MAINS DU NAZARÉEN CLOUÉES SUR LA CROIX, COULE A JAMAIS LA VÉRITÉ LA PLUS INTIME DE L'HOMME. LA DOULEUR ENSEMENCE LA LIBERTÉ, COMME LE GRAIN MEURTRI EN TERRE OUVRE L'ESPOIR DU PAIN. NOUS AVONS PEUT-ÊTRE PERDU LES FILS DE CETTE LOGIQUE DE L'ÉVANGILE QUI ENRACINE LE ROYAUME DANS LA SOLITUDE IMPUISSANTE D'UN HOMME CRUCIFIÉ. TANT QU'ON N'A PAS BALBUTIE, AVEC LE CHRIST, CET ALPHABET DU CALVAIRE, TOUTE MISSION DEMEURE MUETTE.

Nouveaux chemins pour la mission - Conclusions

Cardinal ETCHEGARAY